

10 Faits divers & Justice

Affaire clinique Abora-Nzame d'Okala

Le Dr Kamarou Kossogo en garde à vue

SCOM

Libreville/ Gabon

DR Kamarou Kossogo, directeur de la clinique médicale "Abora Nzame" (Dieu merci en Fang), située à Okala, a été placé hier en garde à vue, pour avoir pris en otage depuis 5 mois un

bébé prématuré qui avait été admis dans une couveuse, au sein son unité de soins.

Il reprochait à la mère, la nommée Sonia Okome Essima, menagère, de nationalité gabonaise, détentrice d'une carte de la CNAMGS, de n'avoir pas au bout de 35 jours de couveuse, réglé

la totalité des frais. Cette dernière, domiciliée à Nzeng-Ayong, dans le 6e arrondissement, se rendait, malgré tout, régulièrement dans ladite clinique pour alimenter son bébé.

C'est face à la menace proférée par le médecin de mettre fin à la vie du bébé que la mère, qui n'avait ja-

mais envisagé jusque-là de saisir la police ou la justice, a décidé de recourir à un média étranger pour alerter l'opinion et mettre un terme au supplice de son nouveau-né.

Une enquête a été ouverte à la demande du procureur de la République; près le tribunal de première ins-

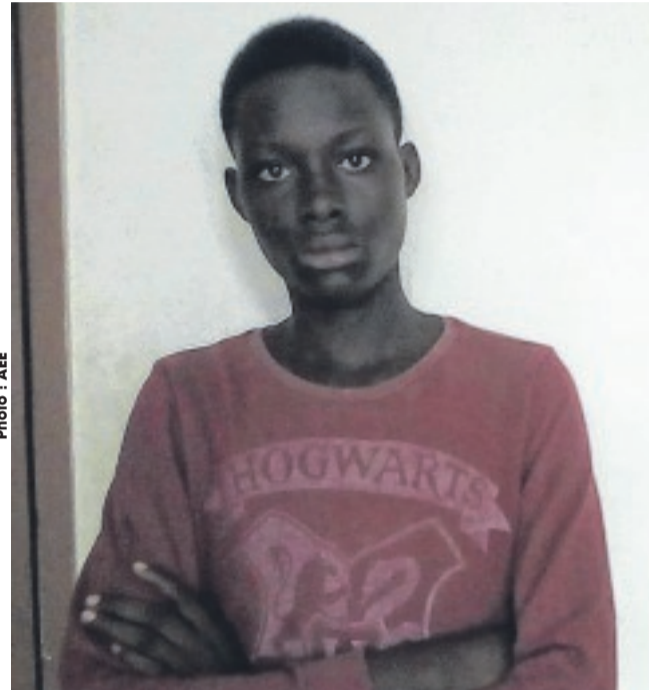
tance de Libreville, pour faire la lumière sur ces faits, la situation administrative de cette clinique, les diplômes du médecin en question, son état civil. Ce dernier aurait acquis la nationalité gabonaise il y a quelques années, étant d'origine béninoise.

Lutte contre l'insécurité à Nzeng-Ayong, dans le sixième...

Quatre braqueurs présumés appréhendés



Jonas Bizao Mbo(c), le leader du groupe, accompagné d'Eyene Ntoutoume(d), Stéphane Ekome Engone...



... et Claude Nguéba.

AEE

Libreville/Gabon

JONAS Bizao Mbo, Eyene Ntoutoume, Stéphane Ekome Engone et Claude Nguéba, quatre jeunes Gabonais déscolarisés, tous âgés de 18 ans, viennent d'être placés en garde à vue à l'État-major des polices d'investigations judiciaires (EMPIJ). Il leur est reproché de semer la terreur au quartier Nzeng-Ayong, précisément dans les zones G.P, Nouvelle Cité et Dragages, dans le 6e arrondissement de Libre-

ville.

Selon le Service des affaires criminelles (Sac) de la Police judiciaire (PJ), cette bande de voyous a, à son actif, de nombreux cas de braquages et d'agressions à l'arme blanche sur des honnêtes gens. Le dernier fait en date concerne une dame européenne que le quatuor aurait agressé au couteau en pleine journée du 1er février 2018, au carrefour Dragages, avant d'emporter ses effets.

La scène de cette agression se passe vers 13 heures, explique un agent de police. « La dame prenait quelques photos sur le canal en construction. Pendant

qu'elle filme, les quatre jeunes voyous se rapprochent d'elle. Jonas Bizao Mbo, considéré comme le leader du groupe, sort un couteau de cuisine de sa poche et le plante sur le flanc gauche de la dame. Ses complices en profitent pour déposséder la victime de tout ce qu'elle a sur elle. En voulant se débattre, la pauvre dame se fera violemment projeter au sol par ses agresseurs, qui vont disparaître dans la nature une fois leur objectif atteint. Tout se passe sous l'indifférence des passants», raconte l'agent.

Et un témoin d'affirmer : « C'est une source de bonne

foi, voisin d'un des braqueurs présumés, qui s'est rapprochée de la PJ, pour dénoncer ces jeunes bandits qui rendent la vie infernale aux populations à Nzeng-Ayong.»

La même source conclut : « J'ai assisté à l'agression de la dame. Et j'ai reconnu le fils de mon voisin, un bandit notoire, déjà interpellé à plusieurs reprises par les agents, mais qui, curieusement, n'a jamais été inculpé. Je me suis une fois de plus rapproché du commissariat de Nzeng-Ayong pour dénoncer ce jeune, mais

comme à l'accoutumée, personne n'a levé le petit doigt. On m'a plutôt orienté vers la PJ. Et chaque fois, c'est la même chose avec ce commissariat. A quoi sert-il finalement ici ce commissariat de police?», s'indigne ce témoin.

Heureusement que la PJ s'est saisie du dossier et, au bout d'une semaine de recherche, elle a débarrassé le quartier de ces bandits. Les quatre suspects attendent maintenant d'être déferés devant le parquet de Libreville pour rendre des comptes à la justice.

... et dans le troisième arrondissement de Libreville

Frères et néobraqueurs

AEE

Libreville/Gabon

MATHIAS Meye Meye, 19 ans, et Régis Nfene Eva, 21 ans, deux frères résidant au quartier PK 6, viennent d'être maîtrisés par le service anticriminalité de la direction générale des Recherches (DGR) de la gendarmerie nationale. Ils sont soupçonnés de faire partie des nombreux groupes de braqueurs qui sévissent dans le troisième arrondissement de Libreville.

La zone de prédilection des trois acolytes serait le PK 6,

précisément entre l'école publique de Sibang et l'immeuble Beyrouth.

Dans la nuit de mercredi dernier, vers minuit, Mathias Meye Meye, Régis Nfene Eva et un certain Farel actuellement en fuite, auraient braqué un homme d'une quarantaine d'années, qui regagnait paisiblement son domicile au terme de sa journée de travail.

Sous la menace de trois couteaux de cuisine, le malheureux a été contraint de céder à ses agresseurs son sac dans lequel se trouvaient un ordinateur portable et une somme de 145 mille francs.

Une fois remis de ses émotions, la victime a saisi les



Les deux suspects tenant dans leurs mains le butin arraché à leur victime.

gendarmes en faction à l'échangeur du PK 5. Au terme d'une course-poursuite, Mathias Meye Meye et Régis Nfene Eva ont été neutralisés au niveau de la Voie-Express, tandis que Farel, lui, a réussi à se fon-

dre dans la nature. Conduits au siège de la DGR, les deux frères sont passés aux aveux. Selon le récit de Régis Nfene Eva, cela fait deux mois environ que son frère et lui se livrent à des braquages. «

Nous revenons de Lamba-réné. Ici à Libreville, nous avons rencontré des amis qui braquent et, ensemble, avons formé une famille. Nous braquons les gens qui ne sont pas du quartier. Après avoir fumé le tabac, nous nous postons au niveau de l'école de Sibang et observons les différents mouvements de tous les passants. Et, lorsque l'occasion se présente, nous opérons», a-t-il expliqué, sans scrupules.

Une fois l'enquête préliminaire bouclée, les deux mis en cause seront présentés devant le parquet de Libreville qui décidera de leur sort, affirme une source proche du dossier.

Faits d'ailleurs

Il a des relations sexuelles avec la tête d'une star de télé-réalité assassinée

Oksana Aplekaeva, une star de télé-réalité, avait été retrouvée morte en 2008 sur une autoroute, en Russie. Elle avait été assassinée. Récemment, des nouvelles analyses ont été effectuées sur le corps de la victime et ont révélé que celle-ci avait été violée post-mortem. Alexander, un employé qui travaillait à la morgue où le corps d'Aplekaeva avait été pris en charge après sa mort, a avoué avoir eu des relations sexuelles avec la tête de la victime. Cet homme, âgé de 37 ans, ne risque pas de poursuites judiciaires car il n'existe pas de délit d'atteinte à l'intégrité d'un cadavre en Russie. Par contre, il a été licencié et sa femme a depuis divorcé.

Il parcourt 70 km pour aller tuer son père

En procédant au simple contrôle routier d'un deux-roues à Châtillon-sur-Seine (France), les gendarmes ont remarqué que les habits du conducteur du scooter étaient tâchés de sang. L'homme, âgé de 20 ans, leur a alors expliqué qu'il avait parcouru 70 km depuis son domicile sur son deux-roues, pour aller tuer son père. Les agents se sont rendus au domicile de ce dernier et ont découvert le corps sans vie du sexagénaire, gisant sur le sol, avec un couteau planté dans l'abdomen. Le suspect a été placé en détention provisoire. Une expertise psychiatrique sera pratiquée afin de savoir s'il ne souffre pas de schizophrénie.

Une handicapée violée par des collégiens dans les marécages

Les faits se sont déroulés le 7 décembre 2017 en Guyane mais n'ont été révélés dans la presse qu'hier. En sortant des cours, vers midi, une jeune fille de 14 ans, qui souffre de troubles mentaux, a raté son bus pour rentrer chez elle, à Cogneau. Un agent du collège lui a alors dit d'attendre le bus de 16h. Un groupe de collégiens a entraîné l'adolescente dans des marécages où elle a été violée par 2 élèves de 3ème. Trois autres jeunes hommes ont regardé, dont un qui a filmé la scène avec son smartphone. Après le viol collectif, la victime a tout raconté à la principale, qui a donné l'alerte. L'enquête a été confiée à la gendarmerie de Matoury.

Rassemblés par JNE